

# La Vallée

## s'Menschtertàl

BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE MUNSTER - N° 44 - Décembre 2017

### DOSSIER

La CCVM au service de l'action scolaire



# MOT DU PRÉSIDENT

Alors que la Communauté de Communes de la Vallée de Munster est contrainte de prendre de nouvelles compétences (gestion des milieux aquatiques, voirie d'intérêt communautaire), il est utile de donner des coups de projecteurs sur tel ou tel autre domaine où son action est déjà importante sur le terrain.



La jeunesse et l'action scolaire font partie des domaines d'activités fondamentaux de la CCVM largement reconnus et appréciés par les familles. Développés et consolidés depuis de nombreuses années, nos efforts envers la petite enfance et la jeunesse permettent de contribuer à l'attractivité du territoire de notre Vallée qui connaît une augmentation sensible de nouvelles familles résidentes.



Par ailleurs, la modernisation du service de la gestion des déchets se poursuit avec l'instauration du badge d'accès au centre de valorisation dès janvier ainsi que l'amélioration des points de collecte de proximité dans les communes. De nouvelles habitudes à prendre pour chacun d'entre nous mais qui constituent des gestes indispensables à la préservation de notre cadre de vie, cher à tous.

Cadre de vie qui vous promet de belles animations cet hiver à l'occasion des fêtes de fin d'année, des loisirs sportifs ou culturels, propices aux partages entre amis ou en famille.

C'est dans cet esprit de convivialité que je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et dès à présent une bonne année 2018.

*A scheni Winachda ùn a Johr 2018 voller Gsundheit !*

Le Président  
**Norbert SCHICKEL,**  
Maire d'Eschbach-au-Val

## SOMMAIRE

La gestion des déchets  
en 2018



p. 3

Dossier :  
La CCVM au service  
de l'action scolaire



p. 4 et 5

Un territoire en projet



p. 6

Les sommets  
vous attendent !



p. 7

Brèves



p. 8

La Vallée s'Menschtertäl  
Distribution gratuite à 7750 exemplaires  
Éditeur : Comité de rédaction  
ISSN 1279-0281  
Dépôt légal à parution  
Élaboration et coordination :  
élus et personnel de la CCVM  
Crédits photographiques :  
CCVM sauf couverture © AdobeStock  
et mentions contraires,  
Imprimerie Lefranc, Munster.

# LA GESTION DES DÉCHETS EN 2018



Présentez le badge devant la borne.  
Si vous ne l'avez pas,  
sortez par le portail.



## Un badge indispensable pour l'accès au centre de valorisation

Après une année de travaux d'amélioration d'accès au centre de valorisation et le dépôt des déchets recyclables dans les bennes rendu plus facile, 2017 se conclut par la mise en place effective du contrôle d'accès par badge nominatif.

## À partir du 2 janvier 2018 l'accès au centre de valorisation ne sera plus possible sans le badge.

Si vous n'avez pas encore fait votre demande, vous pouvez remplir le formulaire en ligne sur notre site internet [www.cc-vallee-munster.fr](http://www.cc-vallee-munster.fr) et télécharger votre justificatif de domicile. Vous pouvez également vous rendre au secrétariat de la CCVM muni d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'eau, EDF, téléphone,...).

## Vers la suppression de la collecte du tri en porte-à-porte

En parallèle, la CCVM travaille aujourd'hui, en lien étroit avec les communes, à l'implantation de nouveaux points de collecte de proximité et à la modernisation du parc de conteneurs de tri actuellement implantés sur le territoire.

En effet, la collectivité s'oriente vers la suppression du tri en porte-à-porte courant 2018 et il est indispensable de permettre à l'utilisateur de poursuivre ses efforts de tri dans les meilleures conditions. La date exacte n'est pas encore fixée car elle est liée à l'organisation des marchés de collecte.

Le budget prévisionnel de cette opération est de 450 000 €. Cela comprend la création de nouveaux points d'apport volontaire, le remplacement de l'ensemble des conteneurs existants (verre et tri) qui arrivent en fin de vie, l'achat de nouveaux conteneurs et la mise en place d'une signalisation explicative détaillée à chaque point. Ces travaux d'envergure bénéficient de subventions FSIL dans le cadre du Contrat de Ruralité signé dernièrement.

Pour vous accompagner, l'ensemble de ce dispositif fera l'objet d'une communication spécifique. Conscients que cette nouvelle mesure changera les habitudes des usagers, c'est ensemble que nous devons trouver des alternatives et unir nos efforts pour préserver notre cadre de vie.

Supprimer la collecte en porte-à-porte s'intègre parfaitement dans une démarche d'écologie citoyenne, visant également à maîtriser les coûts du service de collecte qui ne cessent d'augmenter :

- Diminution considérable de la circulation des camions pour moins de pollution.
- Meilleure qualité du tri collecté dans les conteneurs (environ 7% de refus de tri) que celui collecté dans les sacs jaunes (environ 15 % de refus de tri). Pour la vallée de Munster, le traitement des refus de tri coûte environ 24 000 €/an.
- Conteneurs accessibles en permanence, sans contrainte d'horaires, ni de jour d'ouverture ; Par exemple, le verre, en point d'apport volontaire depuis des années, fonctionne très bien.





## La CCVM au service de l'action scolaire

Le territoire de la Vallée de Munster a la chance de bénéficier (encore) d'une cité scolaire regroupant collège et lycée et permettant aux jeunes de la vallée de poursuivre l'ensemble de leur scolarité près de leur domicile. Si la CCVM n'est pas compétente en matière d'enseignement scolaire, elle s'implique malgré tout fortement depuis de nombreuses années fortement dans les activités pédagogiques proposées aux jeunes élèves du territoire. Revenons plus amplement sur ces actions...

La refonte des statuts des collectivités locales instaurée ces dernières années, notamment avec l'application de la loi NOTRe du 7 août 2015, a obligé la CCVM à réviser ses domaines de compétences. Ses statuts cadrent son intervention auprès du Collège et du Lycée de façon très précise.

Désormais, elle ne peut uniquement subventionner que :

- Le financement de sorties et d'activités pédagogiques
- Le fonctionnement pour les sections sportives ou artistiques à horaires aménagés implantés sur le périmètre intercommunal. C'est le cas notamment pour le lycée qui possède des sections d'apprentissage spécifiques réputées comme la section ski, foot ou audiovisuelle.

C'est alors au Département et à la Région, institutions compétentes, de

veiller à affecter suffisamment de crédits aux établissements afin qu'ils soient en mesure d'assurer le coût d'utilisation des installations sportives utilisées par les enseignants et les élèves.

Dans le cadre de ses attributions, la CCVM contribue à la vie scolaire en mettant à disposition ses équipements.

## Soutien à la pratique sportive

La collectivité est propriétaire des équipements sportifs dit « d'intérêt communautaire », que sont le COSEC et La Piscine. Des créneaux sont ainsi réservés aux scolaires afin de favoriser l'apprentissage des activités sportives prévues dans les programmes annuels.

Concernant le COSEC, outre les créneaux à disposition des établissements, les présences UNSS, section Foot ou Section Ski du Lycée ne sont pas facturés. Cela peut représenter jusqu'à 500 heures / an. Ces mêmes sections bénéficient gratuitement de minibus pour les voyages scolaires afin de se rendre aux compétitions sportives (5 déplacements en 2016 dont 1 grande distance (Puy-en-Velay), 2 déplacements grande distance en 2017 (Clermont-Ferrand - Ile de France).





Le COSEC est mis à disposition des scolaires pour l'apprentissage des activités sportives tous les jours de 8h30 à 17h.

**En chiffres :**  
Sur les 3400 heures de créneaux d'occupation disponibles, 1700 heures sont réservées pour les scolaires dont environ 860 heures en 2017 pour le Collège et le Lycée



*De la maternelle au CM2, les scolaires profitent du centre nautique gratuitement avec mise à disposition d'un MNS et prise en charge du transport.*

Quant à l'apprentissage de la natation, il est obligatoire en élémentaire. Or, la CCVM permet aux enfants, dès la maternelle et jusqu'au CM2, de fréquenter gratuitement le centre nautique avec la présence d'un MNS pour l'encadrement et l'enseignement et prend en charge le transport. Cela représente un coût global de 145 000 € par an. Concernant la facturation de La Piscine pour le collège et le lycée, le créneau horaire est facturé à 45 € depuis 2015 au lieu de 72 € (tarif groupe).

## En faveur de l'accès à la culture

Dans le cadre de la gestion de l'Espace culturel Saint-Grégoire, la CCVM met tout en oeuvre pour favoriser l'accès à la culture. Des partenariats se sont tissés avec les établissements du territoire depuis la première saison culturelle et des spectacles uniquement réservés aux scolaires (de la maternelle au lycée) sont proposés chaque année. Le Directeur de l'ECSG se rend dans les classes pour proposer des ateliers pédagogiques en accompagnement de ces spectacles.

Par ailleurs, la Vallée de Munster a l'avantage de disposer d'une filière spécifique « audiovisuelle » dispensée au Lycée. La CCVM en est un partenaire majeur, s'appuyant sur l'association

Vidéoval à qui la délégation de service public a été confiée pour l'exploitation du cinéma. Il est ainsi convenu que la redevance réduite (4000 €/an) et une prise en charge importante des frais liés à la gestion de la salle (chauffage, ménage,...) par la CCVM permettent à l'association de développer un soutien important à la section audiovisuelle. Outre la mise à disposition de la salle et du matériel pour les besoins des tournages, Vidéoval prend notamment en charge les billets du Lycée, à hauteur de 2087€. Par ailleurs, elle intègre des séances dédiées aux scolaires dans toutes ses programmations telles que « films du bac », la « Nuit du festival de Cannes », « films du patrimoine », « Art et essai » ou « Augenblick ». Reste à la charge de la CCVM le transport des élèves internes vers la salle de cinéma.

Malgré le climat politique actuel dans lequel les compétences sont revues à la loupe, les fonds toujours réduits et les écoles supprimées, la CCVM ne s'est jamais désengagée de sa politique scolaire. Partenaires locaux, nous devons mutualiser nos efforts pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage scolaire aux acteurs de demain.

## Les services à la petite enfance

Dans le cadre de sa politique en faveur de la petite enfance, la CCVM a créé différents services pour favoriser l'accueil des tout-petits dans la Vallée de Munster dont :

- en 2000, le Relais Assistantes Maternelles et Parents (RAMP) La Colline de sable basé à Munster,
- en 2005, les 2 Multi-Accueils À Petits Pas basé à Soultzbach-les-Bains et Les Petits Petons basé à Munster,
- en 2008, le Multi-Accueil complémentaire La Ritournelle situé à Munster également .

L'exploitation est confiée à l'Association de Gestion de la Petite Enfance de la Vallée de Munster par marché public.

La direction enregistre une augmentation conséquente de demandes d'accueil, notamment pour les enfants de plus de 2 ans, avant leur entrée à l'école maternelle, du fait des changements induits par la refonte du congé parental. Pour faire évoluer les services de la petite enfance et les adapter au mieux aux besoins des parents de la Vallée de Munster, « La Ritournelle » bénéficie aujourd'hui d'une amplitude élargie de 8h à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis (auparavant 8h30 à 11h30).

Des travaux d'aménagement ont été nécessaires tels la création d'un espace dortoir, l'extension des espaces pour le change et les activités.

### Plus d'informations sur les modes de gardes des tout-petits :

- **le RAMP : 03 89 77 92 35**
- **À Petits Pas ou La Ritournelle : 03 89 77 91 21**
- **Les Petits Petons : 03 89 86 57 94**





# UN TERRITOIRE EN PROJET



© Bernott-Facchi



## Le Contrat de Ruralité de la Vallée de Munster signé

Mercredi 21 juin, l'État, la Région Grand Est, le Conseil Départemental du Haut-Rhin, la CCVM et certaines communes de la Vallée ont conclu un Contrat de Ruralité, nouvel outil de développement et de financement pluriannuel du territoire. Celui-ci s'inscrit dans la politique locale engagée depuis plusieurs années au travers notamment des Chartes Intercommunales de Développement et d'Aménagement.



L'objectif d'un Contrat de Ruralité est de fédérer les acteurs locaux, institutionnels, économiques ou associatifs autour de projets communs dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité d'un bassin de vie rural tel que celui de la vallée de Munster. Il est conclu pour la période 2017/2020.

Si la CCVM a été la plus petite collectivité intercommunale à signer le Contrat de Ruralité, elle n'en demeurerait pas moins porteuse de projets : 17 dossiers ont été présentés !

Finalement, pour 2017, 3 seulement seront éligibles à l'aide du Fonds de Soutien à l'Investissement Local « Contrat de Ruralité » (à hauteur de 20% maximum).

Il s'agit de :

- **La restructuration de la friche Weier à Muhlbach-sur-Munster** portée par la commune pour un coût total de 166 430 € ht.
- **La rénovation du bâtiment patrimonial La Grange à Hohrod**, portée par la commune pour 428 670 € ht.
- **La réorganisation et le déploiement des points de collecte de proximité** sur le territoire, projet porté par la CCVM estimé à 450 000 € ht.

**La Restructuration-évolution de la bibliothèque de Munster en médiathèque**, projet porté par la commune de Munster est prévu pour 2018.

Esquisse des nouveaux aménagements publics à Muhlbach-sur-Munster



Installation de nouveaux points de collecte de proximité



Projet de rénovation de La Grange à Hohrod

## Grand succès pour l'Opération Collective de Modernisation du commerce et de l'artisanat

L'Opération Collective de Modernisation de la Vallée de Munster pour le commerce et l'artisanat touche déjà à sa fin.

Lancée au printemps 2016, l'OCM a pu aider 32 entreprises locales en 1 an et demi : commerçants, boulangers, restaurateurs, traiteurs, coiffeurs, menuisiers, brasseur, pâtissier, atelier de mécanique, ... Certains ont rénové leur commerce, d'autres ont acquis du nouveau matériel de production, tous ont été aidés à hauteur de 25,5% du montant total de leur investissement (sur un montant maximal de 75 000 € ht).

À ce jour, 321 000€ d'aides directes ont été distribuées, dont 60 000 € provenant de la CCVM.

Les 32 entreprises ont ainsi investi 1,5 million d'euros. Par ricochet, cette opération a fortement bénéficié à l'économie locale puisque quasiment la moitié des travaux ont été réalisés par des artisans de la vallée.

Des actions collectives ont également été subventionnées telle la mise en place et la promotion de la nouvelle carte de fidélité de l'association GREGO, pour un montant de 24 000 €.

Face à ce succès retentissant, la CCVM va demander aux services de l'État la reconduction de ce dispositif. La réponse sera attendue avec impatience en 2018.

# LES SOMMETS VOUS ATTENDENT !



## Toujours de nouveaux aménagements pour les stations de la Vallée

Le Syndicat Mixte d'Aménagement des Stations de la Vallée de Munster poursuit sa politique d'aménagement de nos sites de montagne. L'automne clément a permis la réalisation de travaux d'envergure sur les stations du Schnepfenried et du Tanet. 800 000 € ont été investis, dont 139 000 € de fonds intercommunaux.

### Le Schnepfenried, station idéale pour les débutants

La neige de culture a indéniablement permis l'essor du Schnepfenried, station familiale par excellence. Malgré les caprices de la météo, la fréquentation moyenne est en hausse ces dernières saisons. Cette augmentation de la clientèle s'est notamment ressentie sur les secteurs débutants autour du télécabine et du téléski École.

Afin d'optimiser le fonctionnement de ces espaces et leur capacité, 2017 aura été marquée par les travaux de remplacement de l'ancien téléski École datant de 1975 par un appareil à enrouleur qui permet quasiment de doubler sa capacité et propose un confort accru pour les utilisateurs. En complément du téléski, c'est l'ensemble du secteur destiné aux débutants qui a été repensé : création d'une

nouvelle piste intermédiaire, reprofilage et rallongement de l'espace télécabine, création d'une zone « jardin d'enfants » à proximité du bâtiment d'accueil pour les premières glisses,...

Ces nouveaux espaces permettront aux jeunes et moins jeunes débutants (locaux et touristes) ainsi qu'aux moniteurs de disposer d'un outil adapté à l'apprentissage du ski ou du snowboard !

### De nouveaux aménagements au Tanet

Les terrassements entrepris doivent notamment permettre de renaturer une ancienne route aujourd'hui condamnée et de traiter la piste actuelle en la réduisant sur une largeur d'environ 20 mètres hors des zones humides et des cours d'eau de fond de vallon. Cette intervention en bas de station allie ainsi revégétalisation et optimisation du fonctionnement de la station.

**Noël à la Ferme aux Rennes**  
au Tanet en décembre  
**Trail Blanc du Gaschney** et soirée après-ski le 3 février  
**Journée Freestyle au Schnepfenried** le 10 février

 **Suivez toute notre actualité sur Stations de la Vallée de Munster**



## Optimisation de la collecte de la taxe de séjour

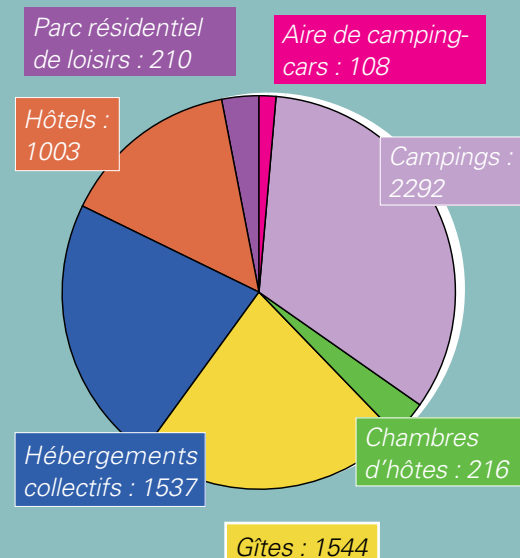
Instaurée en janvier dernier, la déclaration en ligne de la taxe de séjour par les hébergeurs de la Vallée de Munster rencontre un vrai succès. Aujourd'hui, plus de 90% utilisent ce nouveau procédé et les nuitées enregistrées sont plus nombreuses que les années précédentes. Rappelons que la taxe de séjour est reversée à l'Office de Tourisme qui assure la promotion du territoire et de ses hébergements. Ses actions en seront d'autant améliorées.

7

En chiffres (au 7 décembre 2017)

- 313 915 nuitées déclarées au total
- 177 800 € de taxe de séjour déclarés et collectés

Nombre de lits par type d'hébergement sur le territoire de la vallée de Munster



Plus d'informations et déclaration en ligne sur [valleedemunster.taxedesejour.fr](http://valleedemunster.taxedesejour.fr).

## Évènements



## Labellisation du cyber-point-relais CAF à la Maison des Services / CCVM

Les services publics et au public sont essentiels à la vie quotidienne des populations. La Vallée de Munster, territoire rural, en est le parfait exemple. L'accès aux services publics relève de plus en plus de plusieurs canaux conjoints et complémentaires : Internet, téléphone, physique, ... Il est nécessaire de prendre en compte cette évolution des modes de relation entre les opérateurs de services et les citoyens.

Aussi, depuis plus d'un an, la Maison des Services accueille une antenne d'un autre partenaire-clé pour vos démarches administratives : la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin. Installé dans le hall d'accueil de la CCVM, un cyber-point-relais vous permet d'accéder librement à votre compte CAF afin d'effectuer vos déclarations ou toutes autres démarches nécessaires.

Répondant à de nombreux critères (matériel mis à disposition, accès aux sites Internet institutionnels, ...), le cyber-point-relais vient d'être labellisé par la CAF.

*Accès au cyber-point-relais tous les jours aux horaires d'ouverture de la CCVM. Pensez à vous munir de votre n° d'allocataire.*



## C'est Noël à La Piscine !

En panne d'idées pour vos cadeaux de Noël ? La Piscine, c'est bien plus qu'une piscine avec ses animations pour enfants et adultes et ses espaces spa et remise en forme. Alors, à Noël, c'est décidé, **offrez un bon cadeau personnalisé** et soyez sûrs de faire plaisir !

**Durant les vacances de décembre**, profitez du centre nautique à prix réduit ! Du 18 décembre au 7 janvier, bénéficiez :

- d'une entrée adulte journalière à 4€ (au lieu de 4,80€),
- d'une entrée adulte remise en forme à 10€ (au lieu de 12€).

**En janvier**, prenez de bonnes résolutions et gardez la forme avec La Piscine ! Découvrez nos différents bassins et espaces remise en forme ou spa grâce à l'opération « mois découverte ».

*Conditions de vente : 28€, uniquement du 2 au 31 janvier 2018.*

**Attention, changement d'horaires à partir du 13 janvier : ouverture dès 12h les samedis (hors vacances scolaires).**

*Plus d'informations au 03 89 77 85 60*

## Restons connectés

Retrouvez toutes nos infos sur [www.cc-vallee-munster.fr](http://www.cc-vallee-munster.fr) et suivez notre actu sur nos pages **ComCom Munster, La Piscine** ou **Les stations de la Vallée de Munster**



## À vos agendas !

### Flo Bauer Blues Project

**MARDI 9 JANVIER À 19H**

Concert dans le cadre de la saison Mardi Musique de l'École de Musique et de Danse de la Vallée de Munster  
Gratuit - Réservation obligatoire



### Firmin et Hector

**MARDI 13 FÉVRIER À 20H30**

Humour musical de la Cie Firmin et Hector

### Splendeurs des lacs italiens : de la Lombardie à Venise

**JEUDI 22 FÉVRIER À 20H30**

Conférence Connaissance du Monde  
Film de Mario Introia



**JEUNE PUBLIC**  
à partir de 4 ans

### La sorcière orange

**MARDI 6 MARS À 14H30**

Conte et musique  
d'Innocent Yapi et Moussa Coulibaly

### Transsibérien II : Moscou - Baïkal - Mongolie - Pékin

**JEUDI 22 MARS À 20H30**  
Conférence Connaissance du Monde  
Film de Christian Durand

### Juliette et les années 70

**JEUDI 5 AVRIL À 20H30**

Théâtre. Spectacle accueilli dans le cadre de la Comédie Vagabonde proposée par la Comédie de l'Est

Toute l'actualité culturelle et achat de vos billets en ligne sur [www.cc-vallee-munster.fr](http://www.cc-vallee-munster.fr)